



## Dossier de présentation des Trophées Hosmoz 2026 Entreprises et Organismes publics

### Les Trophées Hosmoz vous intéressent ? Comment s'y prendre ?

- **Pas sûr de votre projet ? Vous souhaitez en discuter ?**  
⇒ N'hésitez pas à contacter [trophees@hosmoz.fr](mailto:trophees@hosmoz.fr)
- **Besoin d'en savoir plus avant de candidater (critères de sélection, délais...) ?**
  - ❖ Inscrivez-vous dès maintenant à notre webinaire "Comment remplir son dossier candidature aux Trophées Hosmoz 2026 ?" le 13 mars 2026 –10h00 à 10h45 : s'inscrire [ici](#)
- **Pour aller droit au but ?**  
⇒ Vous pouvez aussi remplir votre dossier de candidature et nous l'adresser par mail **dès à présent** à [trophees@hosmoz.fr](mailto:trophees@hosmoz.fr).

**→ Dans tous les cas, la date limite d'envoi des candidatures par mail à [trophees@hosmoz.fr](mailto:trophees@hosmoz.fr) est fixée au 26 mai 2026 minuit**

### Les trophées Hosmoz : tout comprendre !

Les Trophées Hosmoz valorisent chaque année des démarches et projets inclusifs exemplaires d'entreprises et d'organisations publiques ainsi que d'ESAT et d'Entreprises Adaptées, illustrant ainsi les liens concrets et constructifs entre prestataires inclusifs et donneurs d'ordres.

En 2026, deux Trophées Hosmoz destinés aux Entreprises et Organismes publics récompenseront l'engagement des donneurs d'ordres en matière d'achats inclusifs, selon la taille de leur organisation.

Du côté des ESAT et Entreprises Adaptées, les Trophées Hosmoz 2026 valoriseront quant à eux les transformations à l'œuvre : ils récompenseront les actions remarquables menées en matière d'inclusion vers le milieu ordinaire, les nouvelles offres de produits et services conçues par ces structures et les coopérations nouées avec d'autres acteurs pour ouvrir les possibilités de nouveaux marchés.

**En tant qu'Entreprise ou Organisme public, les Trophées Hosmoz vous permettent de :**

- Rendre visibles des projets d'achats inclusifs réussis
- Faire connaître vos engagements en matière d'achats inclusifs
- Valoriser vos équipes

Réseau Gesat, association loi 1<sup>er</sup> juillet 1901, Hosmoz®

Obtention de la médaille Platinum EcoVadis 2025 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification  
25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
01 75 44 90 00 - [contact@hosmoz.fr](mailto:contact@hosmoz.fr) - [www.hosmoz.fr](http://www.hosmoz.fr)



**Lauréats et nominés seront mis à l'honneur** lors de la cérémonie de remise des prix qui se déroulera durant **Les Rendez-vous de l'inclusion 2026** le 19 novembre à l'Institut Pasteur à Paris. L'ensemble des candidats sera convié à cet événement qui réunit chaque année plus de 400 donneurs d'ordres, ESAT-EA, acteurs institutionnels et partenaires pour débattre autour des achats inclusifs et valoriser les différentes parties prenantes.

## 1 - Les Trophées Hosmoz, vue d'ensemble

Cinq **Trophées Hosmoz** seront remis en 2026.

### **Deux Trophées Hosmoz Entreprises & Organismes publics :**

- Catégorie Achats inclusifs Grandes Entreprises ou Organismes publics (effectif > 5 000)
- Catégorie Achats inclusifs PME-ETI ou Organismes publics (effectif < 5 000)

### **Trois Trophées Hosmoz ESAT-EA :**

- Catégorie Transition inclusive
- Catégorie Transition commerciale
- Catégorie Coopération

## 2 – Focus sur les Trophées Hosmoz Entreprises et Organismes publics

### **Le Trophée Achats inclusifs Grandes Entreprises ou Organismes publics > 5000**

Ce trophée récompense les grandes organisations qui déploient des **stratégies d'achats inclusifs ambitieuses et structurées**. Les candidats devront prouver l'efficacité de leur démarche à travers des résultats tangibles, tels que des données chiffrées et des exemples de projets concrets.

### **Le Trophée Achats inclusifs PME-ETI ou Organismes publics < 5000**

Ce trophée récompense **un projet d'achat remarquable auprès d'un ESAT ou d'une Entreprise Adaptée**. Les candidats devront illustrer la qualité du projet et son impact.

## 3 - Les projets pouvant être présentés

Les Trophées Hosmoz s'adressent à **l'ensemble des Entreprises ou Organismes publics**, partenaires ou non d'Hosmoz.

Les projets présentés doivent avoir abouti c'est-à-dire être **opérationnels** (ne plus en être à l'état de projet). A minima les premiers résultats doivent être mesurables. La mise en œuvre doit se situer entre 2023 et mars 2026.

Hosmoz se réserve **le droit de communiquer** sur les projets présentés, dans un objectif de **valorisation** de ces initiatives et de **sensibilisation** de ses parties prenantes.



## 4 - Les dossiers

Les participants aux **Trophées Hosmoz** pourront présenter un dossier maximum.

## 5 - Les critères de sélection des candidats

Les candidats seront sélectionnés au regard de 4 critères, pondérés différemment selon la catégorie de Trophée.

### **Le Trophée Achats inclusifs Grandes Entreprises ou Organismes publics > 5000**

**Critères :** Conception (7) / Mise en œuvre (4) / Impacts (7) / Perspectives (2)

### **Le Trophée Achats inclusifs PME-ETI ou Organismes publics < 5000**

**Critères :** Conception (4) / Mise en œuvre (7) / Impacts (7) / Perspectives (2)

## 6 - Tout savoir sur les critères de sélection

**Conception :** enjeux, étapes, équipe et analyses mises en place en amont pour définir les contours de la stratégie/du projet

**Mise en œuvre :** déploiement opérationnel du projet ou de la stratégie auprès des acteurs inclusifs

**Impacts :** impacts directs et indirects pour les ESAT-EA et les professionnels en situation de handicap, pour l'organisation, ses collaborateurs et son business, au regard des dépenses achats globales.

**Perspectives :** pérennité du projet/de la stratégie, évolutions attendues.

## 7 - Le jury

Le jury se compose de trois collèges :

- **Le collège ESAT-EA :** constitué de représentant.e.s d'ESAT-EA.
- **Le collège Entreprises & Organismes publics partenaires d'Hosmoz :** constitué de représentant.e.s de Directions Achats, de Directions RH ou de Missions Handicap.
- **Le collège Réseaux :** constitué d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et de représentants du secteur.

Il réunira une quinzaine de représentants de ces 3 collèges.

Le jury se réunira deux fois :

- **le 07 juillet 2026**, pour désigner 3 nominés par Trophée ESAT-EA et 3 nominés par Trophée Entreprises & Organismes publics.
- **le 08 septembre 2026**, pour écouter les nominés pitcher leur projet et désigner un lauréat par Trophée, soit 3 lauréats ESAT-EA et 2 lauréats Entreprises & Organismes publics.

**Réseau Gesat, association loi 1<sup>er</sup> juillet 1901, Hosmoz®**

Obtention de la médaille Platinum EcoVadis 2025 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification  
25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
01 75 44 90 00 - [contact@hosmoz.fr](mailto:contact@hosmoz.fr) - [www.hosmoz.fr](http://www.hosmoz.fr)



## 8 - Les dates clés à retenir

### Pour les candidats

- **14 janvier 2026** : début du dépôt des candidatures.
- **13 mars 2026** : webinaire d'information (pour vous inscrire, vous reporter en début de dossier).
- **26 mai 2026 minuit** : date limite de dépôt des candidatures.
- **07 juillet 2026** : 1<sup>ère</sup> réunion du jury pour pré sélection des nominés (cette étape ne mobilise pas les ESAT-EA).
- **10 juillet 2026** : communication aux candidats de la liste des nominés.

### Pour les nominés

- **3 septembre 2026** : séquence (visio) de préparation aux pitches proposée par Hosmoz aux nominés (facultative).
- **8 septembre (après-midi) 2026** : les nominés seront invités à pitcher leur projet devant le jury réuni pour désigner les lauréats (présence requise en visio).

### Pour les lauréats et nominés

- **19 novembre 2026** : cérémonie de remise des prix lors des Rendez-vous de l'inclusion. Tous les candidats seront conviés.

## 9 – L'envoi des candidatures

Les dossiers de candidature devront être retournés, complets, par mail, à l'adresse suivante : [trophees@hosmoz.fr](mailto:trophees@hosmoz.fr) **avant le 26 mai 2026 à minuit.**

Les dossiers remis **après cette date** ou **incomplets** (rubrique non remplie ou logo non remis) ou **ne respectant pas le nombre de caractères à disposition ne seront pas pris en compte.**

## 10 – Vos contacts

Pour tous contacts : [trophees@hosmoz.fr](mailto:trophees@hosmoz.fr)

\*\*\*

Pour découvrir les lauréats de la précédente édition : [ici](#)  
Pour consulter le règlement des Trophées Hosmoz : [ici](#)